

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 227
JANVIER 2022

www.ville-lacrecche.fr • f Ville de La Crèche

TOUTE
LA CRÈCHE

en 1 clic !



IntraMuros

p.3

Lancement de
l'application
mairie IntraMuros

p.4

Départs de médecins :
des inquiétudes légitimes

p.7

Vaccination :
campagne de rappel

médiathèque
MOBILITÉ
Jeunesse
TOURISME
AGENDA
SORTIES
LA CRÈCHE
TERRITOIRE
ASSOCIATIONS
CITOYENNETÉ
ARTISANS
services
cinéma
SPORT
écoles
SANTÉ
IDÉES
élus
musique
CANTINE
commerces



Téléchargement gratuit

Téléchargez
l'appli !



L'édito de la Maire

Bonne année ! Cette année encore, nous ne pourrions nous retrouver autour d'un moment festif, le premier ministre ayant souhaité l'annulation des vœux des communes. Nous aurions aimé en profiter pour accueillir les nouveaux habitants et les nouveaux commerçants. Ce n'est, hélas, que partie remise.

Il est important que nous puissions faire du lien, tout en nous préservant du risque. C'est dans cette ambivalence que je nous sais nombreux à être. Les associations sont bien souvent

FAIRE DU LIEN PRÉSERVER DU RISQUE

contraintes à des décisions douloureuses, comme par exemple l'annulation du repas du Club des Aînés, ou le fait de ne pas organiser un grand évènement pour le Téléthon. Et même dans ces conditions, la solidarité, la volonté des Crêchoises et des Crêchois de ne pas oublier leurs pairs, continue de sourdre tel un ruisseau de vie. Preuves en sont ces associations qui se sont mobilisées en plus petit comité pour apporter leur contribution à l'AFM Téléthon, grâce à la coordination du collectif associatif crêchois. Preuve également le nombre très important de colis solidaires, apportés en mairie, et qui ont rempli l'utilitaire du CIAS de paquets brillants et multicolores.

Les Crêchoises et les Crêchois sont ainsi : les collectes remportent toujours un franc succès. Je tiens à saluer ici l'initiative des collégiens en faveur du Liban qui a permis de récolter un très grand nombre de fournitures scolaires, et de nous ouvrir, le temps d'un repas, le temps d'une exposition dans l'établissement, à la beauté de cette culture.

Car on ne pourra pas dire que les jeunes ne s'engagent pas : permettez-moi, pour conclure, de tirer mon chapeau aux élu.e.s du Conseil Municipal des Jeunes. Soudé.e.s et solidaires, ils et elles ont un regard très pointu sur les besoins de la commune. Ainsi, le CMJ s'engage à nettoyer nos rues, à proposer des noms de rue, des textes, pour diffuser la culture et l'égalité ; Présents sur les évènements communaux, ces jeunes prennent un vif plaisir à faire du lien entre les générations. Quel bel exemple on nous donne à suivre ! Merci à elles, merci à eux, pour le bel espoir qu'ils et elles nous donnent, pour 2022 et après !

L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Laetitia HAMOT

Maire de LA CRÊCHE

Laetitia Hamot et les lutins du CMJ ont remis les prix du concours des maisons décorées au marché de Noël.



RETOUR SUR



Le public, fidèle au marché de Noël

Le 11 décembre, le marché de Noël a apporté son cortège d'animations autour des halles, pour un public fidèle au rendez-vous.

Les exposants, du département pour la plupart, proposaient leurs produits alimentaires, de bien-être ou leurs créations originales. Les visiteurs ont pu s'attarder sur les jeux en bois. La borne à selfie a, quant à elle, remporté un franc succès ! Des animations étaient destinées aux plus petits : lettre au Père Noël, coloriage et sculpture sur ballons. Côté gourmandises, marrons chauds gratuits, crêpes et buvette, tenue par le restaurant crêchois,

Le Vit'Fait. Le temps de faire le tour du marché et de se prêter à une séance photos, la star du jour a fait une apparition remarquée, accompagnée des lutins du conseil municipal des jeunes et de Bavassou, orgue de Barbarie.

En fin de journée, Laetitia Hamot et Maeliss Prévoté, respectivement maires de la commune et du CMJ, ont procédé à la remise des prix du concours des maisons décorées, organisé par le CMJ.



CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES

1^{er} prix : Charlène Mathé
2^{ème} prix : Alexis Dupuis

lauréats

Hommage Ida Grinspan



En 2020, le conseil municipal a nommé une rue de Chavagné "Ida Grinspan", pour rendre hommage à cette survivante de la Shoah, que nombre de Crêchois connaissait.

Elle était notamment intervenue à plusieurs reprises au collège Jean Vilar, pour témoigner sur ce qu'elle a vécu à Auschwitz.

En 2022, la Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste sera marquée par le dévoilement de la plaque de cette rue.

L'évènement sera marqué par 2 temps forts :

Judi 27 janvier (date officielle) : avec les collégiens

Samedi 29 janvier, à 10 h : afin que le plus grand nombre puisse assister à cette cérémonie, 10 rue Ida Grinspan, à Chavagné, dans le lotissement des Prés nouveaux. L'ensemble des Crêchoises et Crêchois y est invité.

VIE MUNICIPALE



TOUTE
LA CRÊCHE

en 1 clic !



IntraMuros

Téléchargez l'appli !

TRAVAUX

Toute La Crèche en 1 clic !

L'application mobile IntraMuros est arrivée et elle est gratuite !



Grâce à l'application IntraMuros, les associations et professionnels peuvent désormais diffuser librement de l'information, aux côtés des publications communales : culture, écoles, travaux,

citoyenneté..., et intercommunales : médiathèque, office du tourisme, MES services....

L'application va devenir, pour un grand nombre de Créchoises et Créchois, l'outil idéal pour avoir des idées de sorties, des informations sur les travaux, le menu d'un restaurant, les horaires d'ouverture des commerces, les résultats sportifs des club de la commune, les lieux à visiter, les menus de la cantine scolaire, le programme du cinéma, la saison culturelle... La liste des possibles est considérable ! Cet outil fédérateur, mutualisé, intuitif et sans publicité a été déployé et financé par la communauté de communes Haut Val de Sèvre, pour les 19 communes du territoire.

Yannick Maillou, conseiller municipal délégué à la participation citoyenne et à la communication, a déjà présenté l'application aux associations et la présentera également prochainement aux commerçants.

L'application est déjà disponible en téléchargement. N'attendez pas : la télécharger, c'est l'adopter !



Pose de trottoirs route de Tressauve

La pose des bordures et la réalisation des trottoirs en grave béton ont été effectuées dans le tronçon au pied du viaduc. Un temps de séchage a nécessité la fermeture à la circulation pour éviter toute dégradation.

Les travaux d'aménagement et de réouverture de la voie ont été retardés par la livraison des coussins lyonnais (éléments en béton placés au milieu de la voie de circulation destinés à ralentir la circulation), conséquence des difficultés d'approvisionnement, en cette période de crise sanitaire. Une ouverture à la circulation provisoire sera effectuée sur ce tronçon. Une 2^e phase de travaux sera entamée début 2022, à l'entrée du village, côté la Crèche et nécessitera des aménagements de circulation par route barrée.

Subventions : Cap Relance 79 et fonds de concours voirie de la communauté de communes.

Coût total : 130 000 € TTC.

Canalisations route de la Petite Isle

Les travaux de renforcement de la défense incendie sur la partie haute, côté RD611, à partir du carrefour rue des Rouges Gorges, sont terminés.

Sur ce même tronçon, a aussi été posée une canalisation d'eau pluviale.

Des bordures de trottoirs ont été coulées sur une grande partie de la route, pour délimiter une zone de circulation piétonne qui sera coulée en grave ciment, lorsque la météo sera plus favorable (hors pluie et hors gel). Une première couche de goudron a été réalisée sur l'ensemble de la rue.

Les finitions ne pourront être terminées que lorsque les travaux supplémentaires de raccordement en eau potable et alimentation électrique seront effectués par les concessionnaires. La circulation sera à nouveau possible dans l'attente de la reprise des travaux. Subvention : fonds de concours voirie de la communauté de communes.

Coût total : 136 300 € TTC.



3 questions à... Yannick Maillou

Conseiller municipal délégué à la participation citoyenne et à la communication

La commune a déjà un site internet et une page Facebook. Pourquoi un nouvel outil ?

La communication numérique est en perpétuelle évolution. Sur notre commune, elle a commencé avec un site internet que nous devons simplifier. Puis la ville a rejoint Facebook. Depuis, ce réseau social a perdu de sa superbe. Son algorithme est fortement remis en cause et nous constatons qu'il ne satisfera jamais tout le monde.

Alors que Facebook capitalise majoritairement sur les personnes de 35 à 55 ans, d'autres réseaux sont arrivés pour le concurrencer. TikTok séduit majoritairement les jeunes adolescents par ses vidéos, Instagram les 20-35 ans par les photos et Twitter s'adresse à une population plus institutionnelle par des dépêches courtes. Les personnes plus âgées ne sont pas des grandes amatrices de ces outils, même si une partie d'entre elles s'y est bien adaptée. Il devient impossible pour une petite commune comme la nôtre d'être présente sur tous les fronts pour satisfaire tout le monde et tous les algorithmes.

Quel matériel permet d'utiliser l'application ?

On constate que les ordinateurs sortent des

foyers, progressivement remplacés par les tablettes et les smartphones plus simples d'usage et plus fiables. Il est donc temps de changer de trajectoire et de passer aux applications. Nous continuerons d'alimenter le site et le Facebook mais en partie depuis l'application, qui devient la plateforme de diffusion pour nos agents, les associations et les commerçants.

Que va-t-on trouver sur IntraMuros ?

Nous avons attendu que la communauté de communes associe les 19 communes du territoire pour réaliser un déploiement généralisé. On retrouvera toute La Crèche en 1 clic, donc un agenda assez complet de sorties possibles, des actualités sur les associations, les commerces ou encore les travaux, des lieux à visiter et tous les services de la commune et de la communauté de communes.

Les associations et les professionnels peuvent communiquer à partir de l'application et deviennent donc des contributeurs encore plus actifs à la vie de la commune. Vous trouverez absolument toutes les informations pour votre vie quotidienne créchoise sur un seul et même outil.



VIE CRÊCHOISE



Retour attendu de la Fête des aînés

Le 25 novembre a eu lieu le traditionnel goûter des aînés. Il était d'autant plus attendu qu'en 2020, il a été annulé pour cause de confinement. Cette année, deux événements ont été organisés : l'un à la salle de l'Hélianthe et l'autre à la résidence des Rives de Sèvre. 169 personnes se sont inscrites à l'Hélianthe pour un temps convivial qui se voulait intergénérationnel. L'après-midi a été

animé par les danseuses et danseurs de l'association K'Danse et par des sketches, joués par la compagnie des Chats Pitres. Les élus du conseil municipal des jeunes, par leur dynamisme et leur enthousiasme, ont régalié les seniors de leur énergie. Le spectacle, filmé dans son intégralité, a ensuite été retransmis aux résidents de l'Ehpad, quelques jours plus tard.

Le saxophone présenté aux élèves d'élémentaire

Courant décembre, Benoit Neilz, directeur de l'école de musique municipale et professeur de batterie, accompagné de Gérald Jean, professeur de saxophone, sont intervenus dans les classes



des écoles François Airault et Agrippa d'Aubigné. Les élèves, du CP au CM2 ont découvert les différents saxophones, leurs sonorités, leur histoire, les différentes pièces qui les composent... A noter que quelques places sont disponibles en cours individuel de saxophone à l'école de musique.

+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Bouger & se divertir / École de musique.



LA FÉE HAZIEL FÊTE NOËL

Aurélien Mallard a fait briller les yeux des tout-petits en racontant l'histoire de la fée Haziel, le 8 décembre, à la salle de l'Hélianthe. Une belle parenthèse magique !

Prochain spectacle de la saison culturelle :

L'apprenti sorcier

Samedi 29 janvier, à 15 h 30, au cinéma Henri-Georges Clouzot

Conte et musique

Entrée gratuite, goûter offert

En partenariat avec la médiathèque La Ronde des Mots

Départ de médecins : des inquiétudes légitimes



L'article L1411-1 du code de la santé publique énonce que "la politique de la santé relève de la responsabilité de l'État".

Force est de constater que ce dernier est en difficulté pour répondre à sa mission, en matière d'accès aux soins.

Le 31 mars 2022, La Crèche comptera un médecin de moins. D'ici à 5 ans, ce sont 3 médecins qui prendront leur retraite. De nombreux Crêchois s'inquiètent, à juste titre, car ils ne seront sans doute pas remplacés dans l'immédiat.

Les sénateurs (dont Philippe Mouiller) se sont saisis du sujet et un rapport d'information vient d'être publié (rapport n°63 "Les collectivités à l'épreuve des déserts médicaux : l'innovation territoriale en action"). Ils proposent 12 recommandations "propres à encourager les initiatives et à supprimer ou limiter certaines entraves à leur expression". Ils précisent que "trop de projets sont conçus sans concertation suffisante, en particulier entre élus, mais aussi avec l'État et les professionnels de santé" ce qui est "un critère décisif de réussite".

À La Crèche, le 25 novembre 2021, les professionnels de santé de la commune ont été réunis en présence d'élus, de la référente CLS (Contrat local de santé), de la communauté de commune, de l'ARS (Agence régionale de santé) et du conseil départemental. L'objectif était d'échanger sur les besoins et projets de chacun, afin d'améliorer les conditions de travail, mais aussi de réfléchir à une offre palliant la prochaine diminution de l'offre médicale. L'envie des professionnels de travailler ensemble, d'améliorer leurs conditions de travail, de donner envie à d'autres de les rejoindre ont été mis en évidence. Avant d'avancer sur des projets de construction qui seront nécessaires à moyen et même à court terme, il est important que les professionnels définissent leur Projet de santé. Comment veulent-ils travailler ? Quels seront les besoins du territoire dans les 10 ans à venir en matière de santé ?

Comment la collectivité va pouvoir faciliter, accompagner ces projets ?

Une vision d'équipe sur le long terme permettra aux professionnels déjà présents de poursuivre leur activité dans de bonnes conditions mais aussi de donner envie à d'autres de s'installer dans la commune.

Colis alimentaires du Lion's club

Comme chaque année, le Lion's club a offert des colis alimentaires pour Noël aux personnes dans le besoin. 5 familles crêchoises ont pu en bénéficier.



Au cours du 1^{er} trimestre 2022, la municipalité va organiser des rencontres citoyennes : informations communales et par zones d'habitation, échanges sur le cadre de vie, travaux en groupes à partir des propositions des habitants.

- **Nord commune** : mercredi 19 janvier de 18 h 30 à 20 h, salle de quartier de Boisragon
- **Sud commune** : jeudi 20 janvier de 18 h 30 à 20 h, salle de quartier de Chavagné
- **Bourg** : jeudi 10 février de 18 h 30 à 20 h, salle de Champcornu
- **Verdillons, Ruffigny** : lundi 7 mars de 18 h 30 à 20 h, salle de l'Hélianthe.

**+ d'infos : vapc@ville-lacrecche.fr
www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vie municipale / Projets et actualité / Participation citoyenne**



La mairie aux côtés des mal-logés

La mairie a récemment effectué un signalement à l'Agence Régionale de Santé, concernant un logement insalubre, loué par un marchand de sommeil local à une famille créchoise.

Un propriétaire bailleur peu scrupuleux louait une maison à une famille de 4 personnes, sans chauffage fixe, la chaudière ayant été supprimée. Suite à un signalement de la mairie, et après une visite technique de l'ARS sur place, un arrêté préfectoral a déclaré un danger imminent pour la santé des personnes : risque d'hypothermie et risque d'intoxication au monoxyde de carbone, lié à l'utilisation par les occupants de poêles mobiles à pétrole en tant que chauffage principal. Cet arrêté vise à supprimer les risques urgents et constitue la première étape de la procédure d'insalubrité qui est engagée. Le propriétaire a dû immédiatement débiter les travaux et reloger la famille à ses frais. Le versement du loyer a été suspendu. Pendant la procédure, le propriétaire ne peut ni faire occuper, ni vendre le logement.

La municipalité attire l'attention des propriétaires bailleurs quant au respect de la législation en matière de logements insalubres et des critères, énoncés par le Code de la santé publique, les définissant. Les habitant-e-s se trouvant en situation d'insalubrité sont par ailleurs invités à prendre contact avec la mairie.

à savoir

La loi du 13 avril 1850 qualifie d'insalubres "les logements qui se trouvent dans des conditions de nature à porter atteinte à la vie ou à la santé de leurs habitants".

Les critères de décence d'un logement sont régis par le Code de la santé publique, notamment ses articles L.1331-1 à L.1331-31.

ASSOCIATIONS



Nouvelle permanence associative

À partir de 2022, une permanence associative se tiendra mensuellement à la salle de Champcornu.

Chaque 1^{er} mercredi du mois, de 14 h à 17 h, Slimane Zediallal, coordinateur de la vie associative et participation citoyenne, tiendra une permanence à l'attention des associations. Slimane Zediallal pourra être occasionnellement accompagné d'Alban Rabussier, du centre de ressources de la vie

associative de Saint-Maixent-l'École.

La 1^{ère} permanence se tiendra exceptionnellement le 12 janvier, de 14 h à 17 h. Puis, réunion d'information sur les dossiers de subventions, de 17 h à 18 h.

Tél. 05 49 25 50 54

Mail : vapc@ville-lacrecche.fr

12 décembre

Corrida de Noël



44^{ème} édition de la course à pied mythique, organisée par le Spiridon créchois.

18 décembre

3 642 € remis à l'AFM Téléthon

Michel Anceret, responsable du Collectif associatif créchois a remis un chèque de 3642 € à Alain Tedesco, responsable de l'AFM sud Deux-Sèvres, en présence de Laetitia Hamot, maire et d'Évelyne Auzuret, adjointe en charge de la vie associative. En raison du contexte sanitaire, les habituelles animations n'ont pu se tenir, mais grâce à l'implication de l'USC, des Fées Bobines, de la Pétanque créchoise, du Roller créchois et de la Protection civile, le collectif a néanmoins mené sa mission à bien. Rendez-vous en décembre 2022 !



Mais aussi...

Un centre de ressources de la vie associative à Saint-Maixent-l'École

En partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et la ville de Saint-Maixent l'École, la communauté de communes a déployé un centre de ressources de la vie associative.

Il a pour objectif d'informer et d'orienter les bénévoles. Il apporte des conseils et des informations sur le fonctionnement concernant la vie quotidienne (gestion, statuts, organisation d'événements...) et propose des formations.

Depuis juin, une permanence est ouverte les lundis et mercredis, à la Porte Châlon, à Saint-Maixent-l'École de 9 h à 17 h.

Contact : Alban Rabussier

Tél. 06 99 08 03 22

Mail : crdva@laligue79.org

Crèche N'Do recrute des choristes

+ d'infos : <https://chantchoral-crechen-do.org/renseignements/>

Recherche



Des matériaux de récupération Voisin Voisine Zéro Déchet (VVD)

Cette année, le jardin partagé de VVD a pour projet la construction d'une serre, pour réaliser les semis au début du printemps. Dans une démarche écologique et responsable, l'association est à la recherche de matériaux de récupération réutilisables.

Si dans votre grenier ou votre garage, vous possédez des chevrons, des planches, des portes que vous n'utilisez plus, les bénévoles peuvent venir les récupérer chez vous. Ils recherchent également des tuiles, des liteaux, des tôles ou des ondules, pour réaliser la couverture de leur serre.

Contact :

voisinvoisinezérodechets@gmail.com



TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES REPRÉSENTÉS
AU CONSEIL MUNICIPAL

Nous commençons cette tribune en vous souhaitant une bonne année 2022. Gardons confiance en nos valeurs et construisons ensemble un monde plus juste, heureux, solidaire.

Conseil communautaire du 15 décembre 2021, budget 2022 : notre équipe a décidé de s'abstenir. Pourquoi ?

Le budget 2022 du Haut Val de Sèvre intègre plusieurs nouveautés dont l'ouverture du centre aquatique et la création de la régie mobilité. Sur ces 2 points nous émettons des réserves :

- Le **coût prévisionnel annuel du centre aquatique est de presque 1 million d'euros**, dont une moitié en déficit de fonctionnement et l'autre moitié en remboursements d'emprunts.

- La **régie mobilité devait s'autofinancer par la taxe mobilité** (payée uniquement par les entreprises et collectivités de plus de 11 salariés). Malheureusement, comme nous l'avions dénoncé au conseil communautaire d'octobre, **le taux choisi et voté ne permettrait pas de couvrir la totalité des investissements**. C'est 160 000€ de dépenses supplémentaires sur le budget général.

A aucun moment durant cette présentation, malgré ces dépenses supplémentaires, le président ou le vice-président au budget n'ont évoqué une hausse de la taxe foncière. Rien non plus pour réduire les coûts de fonctionnement. **C'est l'attentisme.** Un

LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

premier audit financier, faussé par des données cachées, avait été réalisé pour 2021. Nous avions alerté à l'époque. Puis, une deuxième étude indépendante, réalisée par Exfilo, démontre que si rien n'est fait, **nous irions inévitablement vers une hausse de + 50 % de la taxe foncière d'ici 2026**. Il semble plus important pour certains de cacher le réel impact du centre aquatique sur nos finances que d'informer. **Ce manque de transparence n'est pas en accord avec nos valeurs démocratiques.** Malgré cela, nous travaillons étroitement avec la communauté de communes. Elle gère l'assainissement (via la régie), les enlèvements d'ordures (via le SMC), l'eau (via le SERTAD), les médiathèques, le centre aquatique, les centres de loisirs, la mobilité (service à la demande de La Crèche)... et les zones d'activités (dont elle bénéficie grandement en prélevant la totalité des taxes économiques, une partie de la taxe foncière, les ventes de terrains...). Nous avons donc fait le choix difficile de ne pas voter contre ce budget global.

Ce début de mandat n'aura pas permis de tracer un chemin vers une amélioration. Nous sommes très inquiets. La Crèche n'est qu'une commune parmi les 19, vos élus se battent pour faire bouger les lignes, parfois ils y parviennent, parfois non. C'est le résultat des votes qui décide.

Les propos de la minorité nous dérangent beaucoup, de plus en plus souvent, et vous ?

Après avoir lancé des **attaques personnelles** en conseil municipal contre des élus et un agent, après avoir coproduit le **tract mensonger**, comme nous l'avons montré facilement le mois dernier, la minorité a tenu des propos déplacés dans la dernière tribune. Nous avons fait le choix de **ne pas censurer la diffamation** vous laissant juges de ces pratiques.

Pour rappel, la minorité a cette fois-ci décidé

de viser l'adjoint aux finances, également 1^{er} vice-président du SMC, en écrivant *"Au conseil du 12 octobre, le rapport annuel d'activités du SMC nous a été présenté par le premier adjoint et non par l'Adjoint aux Finances qui est aussi Vice-Président du SMC. Pourquoi celui-ci a-t-il été dans l'incapacité d'en dire quelques mots ? Brille-t-il par son absence aux réunions ? un désintérêt complet ? pas pris la peine de lire le compte-rendu rédigé par ses services ? Le poste est pourtant rémunéré et cela implique des devoirs."* En effet, c'est le premier adjoint qui a présenté le rapport du SMC. Était-ce une raison suffisante pour laisser penser que Sébastien Guillon se désintéressait du rapport, qu'il ne l'aurait pas lu, qu'il serait absent aux réunions... **Des attaques gratuites, sans fondement, juste pour semer le désordre et le trouble dans la population**, quand, de notre côté, nous essayons par la concertation permanente (ateliers, comités, le club #JMLACRECHE...) de **résoudre bien des problèmes**.

Notre réponse est claire et sans ambiguïté : Sébastien Guillon s'est investi pleinement dans cette mission. Militant écologiste depuis plusieurs décennies, la gestion des déchets et la compétence **G**estion des **M**ilieus **A**quatiques et **P**révention des **I**nondations sont des sujets qui lui tiennent à cœur. Il œuvre pour valoriser les déchets. Il a également mis en place, avec l'équipe du SMC, une **politique salariale dont nous devrions être tous fiers** : un salaire minimum de 1 500 € et un écart de salaire entre le moins bien rémunéré et le mieux rémunéré allant de 1 à 4.

Il est **à son honneur d'avoir laissé une autre personne présenter le bilan** d'une partie de son action au SMC, sans avoir cherché à en tirer un bénéfice personnel. •

MAJORITÉ MUNICIPALE : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Larry GRELAUD, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVAILLER, Yann BERTRAND.

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Quel avenir pour les îles de Candé

Un Contrat de gestion de 28 ans sera bientôt passé avec le CEN Nouvelle Aquitaine (Conservatoire d'espaces naturels) pour les 14 parcelles communales situées dans les îles de Candé. Cette proposition votée par la majorité est en trompe l'œil. Que de précipitation, par absence de projet et d'imagination, sur le devenir de ce site remarquable que bon nombre de Créchois connaissent, à pied, en courant, à vélo !

Cette décision paralyse l'action de la Commune pour les 6 prochaines mandatures sur des projets valorisant et protégeant cette zone naturelle ! A notre question posée au Conseiller municipal délégué à la Transition écologique : Les Créchois pourront-ils encore accéder librement à ce site remarquable ? Les réponses sont restées approximatives, floues et évasives ! Il a néanmoins été clair sur un point : « Le conservatoire aura toute liberté pour gérer les terrains et certaines parcelles avec un haut niveau de protection seront interdites au public ». **Nous sommes donc très inquiets.**

Au cours de la mandature précédente, l'équipe municipale avait travaillé sur un projet structurant en vue du classement de ce site en « Espace Naturel Sensible ». La Commune, dans ce type de projet, restait maître d'ouvrage, ce qui ne sera plus le cas avec le CEN qui aura la mainmise complète sur le site. Nous aurions pu, dans ce cadre, bénéficier de bons nombre d'expertises en matière d'écologie (CEN, DSNE, GODS, OPA, CST...). Ce travail était déjà largement amorcé avant les élections puisqu'un courrier avait déjà été envoyé et réceptionné au Conseil Départemental, partenaire dans ce projet.

Dans ce but, en 2019 une étude publique et parapublique de gestion patrimoniale des zones humides portant sur l'amont de la Sèvre niortaise avait été menée et restituée à la commune. Financée par le SMC du Haut Val de Sèvre, ce document très exhaustif a été complété d'une cartographie cadastrale allant de la station d'épuration aux îles de Candé. L'ensemble de ce travail préparait le classement de ce site en « zone naturelle sensible ». Au lieu de cela, le CEN dictera ses prérogatives sans que la commune soit en mesure de le contrer et ceci pendant 28 ans. Dommage !

Erreur dans le budget

Lors du conseil municipal du 6 décembre, l'Adjoint aux finances nous a présenté une décision modificative du budget. Celle-ci est urgente, car elle sert à combler le manque de fonds pour payer le salaire des agents. En effet, l'Adjoint en question a admis avoir commis une erreur lors de la construction de son budget, et à cause de celle-ci, il n'y a plus assez d'argent pour rémunérer les fonctionnaires de la commune. Il s'agit quand même d'une maladresse d'un **montant de 110 000 €**. Nous espérons que d'autres erreurs n'apparaîtront pas ultérieurement. Nous restons vigilants.

Les pouvoirs de la Maire renforcés

Lors du Conseil municipal du 6 juillet, nous avions acté certaines délégations à la Maire. Le 6 décembre la majorité municipale a voté une délibération rajoutant de nouvelles délégations, cela permettant ainsi à la Maire de prendre seule certaines décisions. C'est la 4^{ème} fois depuis le début du mandat que

ces délégations sont renforcées. Plus la Maire aura de délégations, moins de sujets seront discutés en commissions sachant que ces dernières sont peu nombreuses voire annulées par manque de matière ! C'est d'autant plus regrettable que la plupart des décisions ne passent pas non plus au Conseil municipal...

Les Créchois seront-ils d'accord avec les décisions que la Maire aura prises seule, vont-ils valider le manque de transparence de cette majorité ?? Nous trouvons anormal qu'une majorité municipale se disant « Participative » et proche des citoyens renforce au fil des mois le pouvoir personnel de la Maire. **Nous avons voté contre.**

Décorations de Noël

Les illuminations de Noël qui faisaient la fierté des Créchois et que beaucoup d'habitants des communes environnantes nous enviaient n'ont été branchées que le 8 décembre bien après celles des communes de notre territoire. Elles ne sont pas aussi nombreuses que les autres années sur l'avenue de Paris et pratiquement inexistantes dans les villages. Il n'y a donc pas de quoi émerveiller les yeux des enfants ! Il est vrai que la municipalité entend faire des économies drastiques et s'insurge contre la pollution nocturne que sont les lumières. A cela nous tenons à dire que ce sont bien les Créchois qui financent les illuminations de Noël et avec l'augmentation exponentielle des impôts, il est tout à fait légitime qu'ils aient droit, le temps des fêtes, à l'éclairage traditionnel.

Le groupe de la minorité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2022. •

MINORITÉ : Bruno LEPOIVRE, Christophe RENAUD, Catherine OMBRET, Sébastien GUITARD, Sylvie DUPUIS, Jérôme VARENNES, Nathalie PILLET.

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
communauté de communes Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et [f](#) Atlansèvre - pôle économique.

Vaccination : campagne de rappel

La campagne de rappel se poursuit, avec ou sans rendez-vous, au centre de vaccination Haut Val de Sèvre, au Hall Denfert à Saint-Maixent-l'École.



Qui est concerné ?

Depuis le 27 novembre, le rappel vaccinal est ouvert à tous les adultes, dès 5 mois après leur dernière injection.

Les pharmacies de La Crèche vaccinent aussi !

Pharmacie des halles : 05 49 25 50 58

Pharmacie Papin : 05 49 25 50 07

Uniquement sur rendez-vous.

Quand faire son rappel ?

La date de la dose de rappel se calcule, soit à partir de la date de la dernière injection du vaccin, soit à partir de la date du diagnostic de l'infection au Covid-19, si le patient a déjà eu le Covid-19 depuis sa vaccination.

La dose de rappel est à réaliser 5 mois après la dernière injection ou infection au Covid-19, sauf s'il existe des situations particulières, qui seront à analyser au cas par cas avec son médecin traitant.

Comment prendre rendez-vous ?

- Sur www.doctolib.fr
- Par téléphone avec l'un des 2 numéros verts mis à disposition (appel gratuit, ouvert 7 jours sur 7 de 6 h à 22 h) :
 - pour tous : 0800 730 956 ;
 - pour les personnes âgées de 80 ans et plus souhaitant être vaccinées à domicile : 0800 730 957.

+ d'infos :

[https://cc-hautvaldesevre.fr/rubrique/Fonctionnement/Covid 19](https://cc-hautvaldesevre.fr/rubrique/Fonctionnement/Covid%2019)

Participez à la vie de votre territoire avec le Conseil de développement

Il est encore possible de candidater pour intégrer le Conseil de développement de la communauté de communes.

Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative. Il est constitué de citoyens et de citoyennes bénévoles et a pour but de faire émerger une parole collective, sur des questions d'intérêt commun et ainsi contribuer à enrichir la décision politique.

C'est un espace de dialogue qui permet de débattre et d'apporter son point de vue sur les projets du territoire et d'améliorer la vie quotidienne de ses habitants. Il peut également s'autosaisir sur des sujets qu'il juge utiles pour le devenir du Haut Val de Sèvre.

+ d'infos et candidatures :

[https://cc-hautvaldesevre.fr/rubrique/Compétences / Transition démocratique et participation citoyenne / Conseil de développement](https://cc-hautvaldesevre.fr/rubrique/Compétences/Transition%20démocratique%20et%20participation%20citoyenne/Conseil%20de%20développement)



Accueil de loisirs : périodes d'ouverture 2022



Vacances de février

du 14/02 au 25/02/2022

Inscriptions à partir du lundi 24 janvier 2022

Vacances d'avril

du 19/04 au 29/04/2022

Inscriptions à partir du lundi 28 mars 2022

Vacances d'été

du 11/07/2022 au 31/08/2022

Inscriptions à partir du lundi 5 juin 2022 à 9 h

Vacances d'octobre

du 24/10/2022 au 04/11/2022

Inscriptions à partir du lundi 3 octobre 2022

+ d'infos :

[https://cc-hautvaldesevre.fr/rubrique/Compétences / Animation jeunesse / Accueils de loisirs](https://cc-hautvaldesevre.fr/rubrique/Compétences/Animation%20jeunesse/Accueils%20de%20loisirs)

Succès des collectes !

Depuis le mois de novembre, 4 collectes ont été relayées par la mairie : les "boîtes de Noël" pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale, les jouets d'occasion pour le SMC, les téléphones mobiles pour Orange et les fournitures scolaires pour l'opération "Un cahier, Un crayon", menée par des élèves du collège Jean Vilar, au profit des enfants du Liban.

Chacune de ces collectes a remporté un franc succès !

Merci à toutes et tous pour vos généreux dons !



MÉDIATHÈQUE LA RONDE DES MOTS

En janvier 2022, votre médiathèque vous propose :

Les Nuits de la lecture

Créées en 2017 par le ministère de la Culture pour célébrer le plaisir de lire, les Nuits de la lecture ont su conquérir au fil des années le public des médiathèques intercommunales.

En 2022, elles auront pour thème "Aimons toujours ! Aimons encore !".

À cette occasion, la médiathèque La Ronde des mots vous donne rendez-vous :

vendredi 21 janvier à 18 h : venez écouter des histoires d'amour (tout public dès 5 ans – gratuit sur réservation)

Une lecture contée en musique

Dans le cadre de la saison culturelle de la ville, samedi 29 janvier, à 15 h 30, salle Henri-Georges Clouzot : lecture contée "L'apprenti sorcier" avec une mise en musique faite par l'école de musique. Goûter offert.

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre



Jeudi 6 janvier
MARCHÉ GOURMAND
"MON DÎNER FERMIER"
Organisé par la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et la municipalité
Halles du marché
17 h à 20 h

Samedi 8 janvier
BELLE
Cinéma
Précédé d'une animation jeux vidéo dès 17 h
Cinéma HG Clouzot à 18 h

Renseignements :
www.cinema-clouzot.fr

Du 8 janvier au 9 janvier
QUALIFICATION
CHAMPIONNAT DE
FRANCE DE ROLLER
Organisé par le Roller créchois
Sport
Gymnase de Chantoiseau
Gratuit - ouvert à tous

Renseignements :
<https://www.besport.com/group/963262>

Samedi 15 janvier
LOTO
Organisé par l'Acca
Salle de l'Hélianthe
à 20 h 30

Mercredi 19 janvier
RENCONTRES
CITOYENNES : NORD
COMMUNE
Organisées par la municipalité
Participation citoyenne
Salle de Boisragon
de 18 h 30 à 20 h

Jeudi 20 janvier
RENCONTRES
CITOYENNES : SUD
COMMUNE
Organisées par la municipalité
Participation citoyenne
Salle de Chavagné
de 18 h 30 à 20 h

Jeudi 20 janvier
DÉBUT DU
RECENSEMENT DE
LA POPULATION

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Vendredi 21 janvier
LA PANTHÈRE DES
NEIGES
Cinéma
Documentaire suivi d'un échange
Cinéma HG Clouzot
à 20 h 30

Renseignements :
www.cinema-clouzot.fr

Samedi 22 janvier
ATELIER TAILLE D'HIVER
ET GREFFE

Organisé par Aide en créchois
Jardin d'insertion du
Coteau de Breloux
de 10h à 12h et 14h à 16h

Renseignements : <http://aide-en-crechois.org>

Samedi 29 janvier
HOMMAGE À IDA
GRINSPAN
Organisé par la municipalité
Commémoration
10 rue Ida Grinspan
à Chavagné à 10 h

Samedi 29 janvier
UNE NAISSANCE, UN
ARBRE
Organisé par la municipalité
Ruffigny
à 10 h 45

Samedi 29 janvier
L'APPRENTI SORCIER
Conte, cinéma et musique
Saison culturelle
Cinéma HG Clouzot
à 15 h 30
Gratuit - Goûter offert

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Dimanche 30 janvier
CINÉ MÉMOIRE : LE CIEL
EST A VOUS
Cinéma
Présenté par Fred
Abrachkoff
Cinéma HG Clouzot à 17 h

Renseignements :
www.cinema-clouzot.fr

Mardi 1^{er} février
LE RENARD DANS NOS
CAMPAGNES

Organisé par la municipalité
Conférence
Salle HG Clouzot
à 20 h 30

Jeudi 3 février
MARCHÉ GOURMAND
"MON DÎNER FERMIER"
Organisé par la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et la municipalité
Halles du marché
17 h à 20 h

Vendredi 11 février
AUDITION DE L'ÉCOLE
DE MUSIQUE
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
à 20 h 30
Gratuit

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Jeudi 17 février
FORMATION : LA
RESPONSABILITÉ
DES DIRIGEANTS
ASSOCIATIFS
Organisée par la communauté de communes
Salle de Champcornu
18 h 30
Gratuit

Renseignements et inscriptions :
devlocal@cc-hvs.fr
<http://formationdesbenevoles79.fr>

Vœux de la municipalité

Suite aux directives gouvernementales, la municipalité a le regret de vous informer que la cérémonie des vœux est annulée.
Merci de votre compréhension.

Agenda de la ville

En raison d'un retard d'impression du fournisseur, indépendant de notre volonté, l'agenda 2022 ne pourra être distribué avant la mi-janvier.
Merci de votre compréhension.

LE CARNET

Nouvelles entreprises

Boc' & Vrac

L'épicerie vrac a ouvert ses portes depuis le 21 décembre, au 101B avenue de Paris : vrac et zéro déchet, produits alimentaires secs et liquides en vrac, fruits et légumes, produits d'hygiène et d'entretien et accessoires zéro déchet.

Tél. 06 15 31 02 88
Facebook : BOC' & VRAC

Aless Création

Graphiste indépendant, Alessandro Mourao propose de nombreux services : flyers, faire-parts, logos, affiches, identité réseaux...

Tél. 06 58 75 73 35
Mail : alesscreation399@gmail.com

Laverie Le Béa'Ba

Située au 63 avenue de Paris, elle a ouvert ses portes le 3 janvier 2022.

7 j/7, de 7 h à 21 h.
6 machines à laver et 3 sèche-linge.



NAISSANCES

25 octobre :
Maïro COUSSEAU
24 novembre :
Juliette DAURÉ
25 novembre :
Jules GUILLIOT-BOZIER
29 novembre :
Nolan IDIER
3 décembre :
Joyce THIBAudeau MAYE
9 décembre :
Myla FREULON
15 décembre :
Zélie LHOMER

DÉCÈS

20 novembre :
Bernard GAUVIN 87 ans
5 décembre :
Henri HALLEY 81 ans